



**5^{EME} CONFERENCE DES ETATS PARTIES AU TRAITE
SUR LE COMMERCE DES ARMES**

-----0-----0-----

-----0-----

PROJET DE DECLARATION DU BURKINA FASO

**PRONONCEE PAR : MME NADINE TRAORE BAZIE,
AMBASSADEUR, REPRESENTANTE PERMANENTE ADJOINTE**

Genève, le 27 Aout 2019

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,**

Permettez-moi, avant tout propos de m'incliner devant la mémoire des 24 soldats tombés le lundi 19 août dernier, suite à une attaque terroriste du détachement militaire du département de Koutougou, dans la région sahélienne du Burkina Faso.

A l'occasion de cette énième douloureuse épreuve pour la nation burkinabè et ses Forces de défense et de sécurité dans leur lutte quotidienne contre le terrorisme, mon pays voudrait particulièrement souligner l'importance du traité sur le Commerce des Armes, dans un environnement sécuritaire international des plus difficiles, avec la recrudescence des actes de terrorisme.

Ma délégation salue la tenue de la présente Conférence des Etats Parties au Traité et vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre désignation en qualité de Président de cette réunion. Nous remercions

également le Secrétariat du traité qui ne ménage aucun effort pour que chacune de ces conférences soit un succès.

Nous sommes convaincus que sous votre leadership, nous parviendrons à des résultats satisfaisants sur la mise en œuvre du traité et son universalisation.

Monsieur le Président,

La problématique du contrôle international des transferts d'armes conventionnelles continue de se poser avec acuité. Le trafic illicite et l'accumulation des armes légères et de petit calibre continuent de constituer une menace pour la paix et la sécurité dans le monde. Ces armes alimentent de nombreux conflits ainsi que les organisations criminelles transrégionales et les groupes terroristes.

Le Burkina Faso salue les efforts inlassables de tous les Etats membres qui privilégient le multilatéralisme dans le cadre de la maîtrise des transferts d'armements, du règlement pacifique des conflits et du renforcement de la paix et la sécurité collective.

La grande participation des différents acteurs à cette rencontre dénote à juste titre de la volonté de toutes les parties prenantes à faire du TCA, un outil efficace pour le contrôle du transfert des armes classiques dans le monde.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso, depuis l'entrée en vigueur du Traité n'a cessé de multiplier les actions pour son implémentation. Ces actions ont permis de sensibiliser et de former de nombreux acteurs concernés par la problématique des transferts et la gestion des armes.

C'est dans ce sens que, le parlement burkinabè a adopté, le 30 avril 2019, une loi portant mise en œuvre du Traité. Cette loi qui vient compléter la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), punit d'un emprisonnement à vie, toutes les violences sexistes basées sur le genre. C'est pourquoi le Burkina Faso apprécie à juste titre le choix de ce thème pour la présente conférence.

Ma délégation saisit cette occasion pour remercier tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui n'ont eu de cesse d'accompagner le Burkina Faso dans la mise en œuvre du traité, notamment en matière de :

- ✓ marquage des Armes légères et de Petit calibre (ALPC) ainsi que l'évaluation et la construction ou réhabilitation de magasins d'armes au profit des Forces de Défense et de Sécurité ;
- ✓ également dans le domaine de la gestion des stocks d'armes, de la formation en matière de criminalité transnationale organisée et la sécurisation des armes impliquées dans les infractions auprès de la justice ;
- ✓ le recensement, le profilage et le traçage des armes saisies au Burkina Faso ;
- ✓ Et enfin l'internalisation de la loi sur le traité sur le Commerce des armes.

Monsieur le président,

Cette tribune est aussi une occasion pour le Burkina Faso d'exhorter les Etats-Parties, notamment les pays exportateurs, à un contrôle strict des transferts d'armes et de munitions et à respecter leurs engagements afin

d'empêcher que les armes ne tombent dans les mains de groupes non autorisés.

Le Burkina Faso, et plus globalement les pays de la bande sahélo-saharienne, qui subissent régulièrement des attaques terroristes, mesurent toutes les conséquences de l'utilisation des armes, en particulier des armes légères et de petit calibre, par les groupes terroristes et les réseaux de criminalité transnationale organisée.

Le Traité sur le commerce des armes demeure une aubaine pour la paix et la stabilité dans le monde à condition que tous les Etats s'y impliquent.

C'est pourquoi, le Burkina Faso appelle la conférence à accorder une attention particulière à la problématique des armes légères et de petit calibre dans les pays de la bande sahélo-saharienne

Au demeurant, nous encourageons vivement les Etats qui n'ont pas encore rejoint le traité à le signer et à le ratifier, en vue de son universalisation.

Le Burkina Faso, pour sa part, travaille à soumettre chaque année au Secrétariat du TCA, ses rapports sur ses importations, conformément à ses engagements vis-à-vis du traité.

Pour terminer, nous réaffirmons une fois de plus, notre engagement aux côtés des autres Etats membres à veiller au contrôle effectif des transferts d'armes conventionnelles pour garantir au monde la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie.